

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 5 juillet 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017**

**2017 DJS 222** Gratuité d'utilisation pendant l'été 2017 des bassins-écoles des centres sportifs Élisabeth (14e) et Louis-Lumière (20e) et de la baignade dans l'espace de bassins de La Villette (19e).

**M. Jean-François MARTINS, rapporteur**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017 demandant l'autorisation d'ouvrir à titre gratuit au grand public le bassin école des centres sportifs Élisabeth (14e) et Louis Lumière (20e) et une baignade publique aménagée en milieu naturel sur le site du bassin de La Villette (19e) pendant l'été 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 19 juin 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 20 juin 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 22 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-François MARTINS, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe d'une ouverture au grand public des bassins du centre sportif Élisabeth (14e), à titre gratuit, du jeudi 6 juillet 2017 au dimanche 6 août 2017 inclus.

Article 2 : Est approuvé le principe d'une ouverture au grand public des bassins du centre sportif Louis-Lumière (20e), à titre gratuit, du samedi 8 juillet 2017 au dimanche 30 juillet 2017 inclus.

Article 3 : Est approuvé le principe d'une ouverture au grand public de la baignade naturelle aménagée sur le site du bassin de La Villette (19e), à titre gratuit, du samedi 17 juillet 2017 au dimanche 10 septembre 2017 inclus.

Article 4 : Madame la Maire de Paris est autorisée à mettre en œuvre ce dispositif.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**